



Archipel —

RAPPORT D’EVALUATION

de la convention de subventionnement 2008-2011

entre

la République et Canton de Genève

ci-après l'Etat de Genève

la Ville de Genève

ci-après la Ville

et l'Association du Festival Archipel

ci-après Archipel

TABLE DES MATIERES

1. Introduction	3
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche.....	3
2. Evaluation	4
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Archipel et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	5
2.4. Réalisation des objectifs d'Archipel.....	11
3. Conclusion et perspectives.....	19
4. Annexes	20
Annexe 1 : Tableau de bord	20
Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes	23
Annexe 3 : Liste des partenariats	25

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 15 décembre 2008, la Ville de Genève, l'Etat de Genève et Archipel ont signé une convention de subventionnement pour la période 2008 à 2011.

Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2011. Conformément à l'article 22 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les exercices 2008, 2009, 2010, ainsi que sur les éléments déjà connus pour 2011.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentantes et les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentantes et les représentants la Ville de Genève, de l'Etat de Genève et d'Archipel se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend point par point les objectifs définis dans l'annexe 1 de la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par les deux collectivités publiques et le projet artistique d'Archipel, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations d'Archipel.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs énoncés dans la convention : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Archipel et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques

La convention confirme que le projet artistique et culturel d'Archipel (article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville et de l'Etat de Genève (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). Atteint

Le projet artistique et culturel d'Archipel, qui inclut l'organisation annuelle d'un festival consacré aux musiques d'aujourd'hui et sa promotion, a été poursuivi durant la période de la convention. Au terme de cette évaluation, les parties conviennent que le projet a été mené à bien conformément aux attentes des collectivités publiques.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1 Échanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2011 (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en oeuvre de la présente convention (art. 20). Atteint

Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes de contact dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la présente convention.

Il n'y a pas eu de modification particulière concernant l'application de la convention durant la période considérée.

2.2.2 Qualité de la collaboration entre les parties

Archipel et les collectivités publiques considèrent que leur collaboration est bonne.

2.2.3 Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 mars, Archipel fournit à la Ville et à l'Etat de Genève : Partiellement atteint

- ses états financiers établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

Les comptes audités et le rapport des réviseurs seront remis à la Ville et à l'Etat de Genève au plus tard le 30 juin.

(art. 8)

L'ensemble des documents a été remis chaque année dans les délais.

En 2011, le rapport des réviseurs sur les comptes 2010 est daté du 27 février 2011, alors que le bilan définitif n'avait pas encore été remis. Pour les années à venir, il serait préférable que le rapport des réviseurs accompagne les états financiers définitifs.

Le 31 octobre 2010 au plus tard, Archipel fournira à l'Etat et à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2012-2015) (art. 7).

Partiellement atteint

Archipel a remis son projet de plan financier 2012-2015 début mars 2011. En effet, le festival souhaitait pouvoir en parler avec les deux collectivités publiques au préalable, étant donné qu'une augmentation des subventions publiques était envisagée par Archipel. Le document définitif a été remis lors de la 2^e séance d'évaluation, le 20.6.2011.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables d'Archipel, de la Ville et de l'Etat de Genève. Les engagements en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1 Réalisation des engagements d'Archipel

Archipel s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Il ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

Atteint

Conformément à l'art. 8 de la LIAF (D1 11), Archipel s'oblige à solliciter tout appui financier public ou privé auquel il peut prétendre. Ces appuis ne doivent pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville et de l'Etat de Genève (article 6).

Le festival entreprend des efforts importants en matière de recherches de fonds. Sans toutefois pouvoir conclure des conventions à long terme, il a su maintenir le montant des apports privés par un grand nombre de sollicitations (Loterie Romande, Pro Helvetia, Pourcent Culturel Migros, diverses fondations) et par de nombreuses collaborations locales, nationales et internationales.

Mentionner le soutien de la Ville et de l'Etat de Genève sur tout document promotionnel produit par Archipel.

Atteint

Les armoiries de la Ville et de l'Etat de Genève doivent également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

La mention du soutien figure sur les programmes, les affiches et le site Internet du festival.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10).

Atteint

Le festival paye les assurances et les prestations sociales pour tous ses employés.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11).

Atteint

Le système de contrôle interne d'Archipel porte essentiellement sur le suivi budgétaire. Le Comité de l'Association Archipel a mis en place un bureau chargé de suivre mensuellement la bonne tenue des comptes et des budgets.

S'engager à :

- adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives;
- ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable;
- constituer les archives historiques;
- conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection (art. 12).

Atteint

Les archives administratives sont stockées dans des armoires sécurisées. Les archives historiques et artistiques sont en cours de saisie rétrospective dans une base de données développée par l'équipe d'Archipel. Elles feront prochainement l'objet d'une publication sur Internet.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement.

Atteint

Respecter les principes du développement durable.
(art. 13)

Pour l'affichage, le festival a recours à Affichage vert, à l'affichage sur les trams et aux colonnes Morris.

Le festival ne fait pas de publicité pour des tiers.

Archipel recycle le papier et utilise son site Internet pour diffuser des documents.

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement est indiquée par les collectivités publiques à Archipel et doit figurer dans ses comptes (article 16)

Atteint

Archipel a fait figurer dans ses comptes la valeur des emplacements d'affichage sur les colonnes Morris ainsi que les rabais sur la location de la Maison communale de Plainpalais.

2.3.2 Réalisation des engagements des collectivités publiques

Archipel est autonome quant aux choix de sa programmation artistique, dans le cadre des subventions qui lui sont allouées et en conformité avec l'annexe 1. Les collectivités publiques n'interviennent pas dans ses choix artistiques et de programmation (art. 14).

Atteint

Archipel confirme son entière autonomie en matière artistique.

La Ville s'engage à verser un montant total de 1'060'000 F pour les quatre ans, soit une subvention annuelle de 265'000 F. Atteint

L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du DIP, s'engage à verser un montant total de 240'000 F pour les quatre ans, soit une subvention annuelle de 60'000 F.

(art. 15)

En 2010 et 2011, suite à la décision du Conseil municipal d'indexer les subventions régulières de 3,09%, la Ville a versé à Archipel 273'200 F au lieu des 265'000 F mentionnés dans la convention. Par ailleurs, la Ville a mis à disposition la Maison Communale de Plainpalais, ainsi que du matériel technique et des périodes d'affichage sur les colonnes Morris.

Les contributions de la Ville et l'Etat de Genève sont versées en deux fois, soit $\frac{3}{4}$ de la somme fin janvier, et le quart restant à l'issue du festival et après réception des comptes provisoires. Atteint

(art. 17)

Les versements ont suivi le rythme convenu dans la convention.

Le deuxième versement a été effectué après réception des comptes.

2.3.3. Bilans financiers et comptables

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention, les budgets actualisés et les comptes figure à l'annexe 2. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous.

Les comptes d'Archipel ont été équilibrés et le festival a même dégagé ces trois dernières années un excédent (2008 : 6'424 F, 2009 : 1'997 F, 2010 : 11'914 F) permettant de réduire, comme Archipel s'y était engagé dans la convention 2008-2011, le déficit hérité des précédentes années.

L'équipe centrale (artistique, administrative, technique) a été stabilisée, ce qui assure une plus grande efficacité de fonctionnement.

L'équilibre budgétaire a été obtenu par une redistribution et une meilleure gestion de différents postes :

- non augmentation de la masse salariale;
- tout en maintenant un accueil du public et des artistes satisfaisant, suppression ou rationalisation de dépenses non stratégiques (liées essentiellement à la convivialité et à l'accueil) : scénographie, bar et repas;
- meilleure efficacité des investissements techniques, qui ont globalement diminué bien que l'installation scénique de la Maison Communale de Plainpalais se soit améliorée (avant-scène, gradinage, panneaux acoustiques, système son, etc.);
- prise en charge en interne de toute la gestion informatique documentaire (base de données des auteurs, œuvres, événements) et de tous les documents associés (textes, photos, enregistrements) qui génère aussi bien le site internet, le dossier de presse, les newsletters et les programmes de salles. Ceci représente une économie d'environ 60'000 F sur les quatre ans de la convention.
- multiplication des partenariats avec des salles genevoises et régionales (Théâtre du Grütli, Alhambra, Forum Meyrin, Radio Suisse Romande, Château-Rouge Annemasse, Bonlieu-Annecy, HEM Genève et Lausanne), ce qui permet de bénéficier de leurs équipes techniques, de leur public d'abonnés et de leurs investissements artistiques;
- intensification de la recherche de financements privés, mais qui se heurte à des difficultés grandissantes (plus de mécènes, mais donnant de plus petites sommes, absence de convention pluriannuelle); néanmoins, cette ligne budgétaire a pu être, bon an mal an, maintenue au même niveau depuis 2008 (environ 80'000 F);
- diminution progressive du nombre d'événements proposés par le festival (26 en 2007, 20 en 2011), néanmoins masquée par une politique active de reprises qui maintient l'offre quotidienne de spectacles, installations et concerts;
- surtout, très importante augmentation des coproductions; l'apport est passé de 113'000 F en 2008 à 310'000 F en 2011 (soit 35 % du budget); ceci résulte d'une volonté de ne plus concevoir de projet qu'en collaboration avec d'autres structures (genevoises, suisses ou étrangères) afin de :
 - faire circuler les œuvres en Suisse et en Europe;
 - réduire le coût d'un concert/spectacle unitaire grâce au lissage des coûts de production sur un nombre plus important de représentations;
 - insérer Archipel dans le vaste réseau des institutions culturelles européennes;
 - pouvoir co-commander des œuvres nouvelles.

Le découvert au bilan du festival de 27'742 F en 2007 a pu être diminué suite à des bénéfices consécutifs en 2008, 2009 et 2010. L'édition 2011 a été déficitaire (-12'853 F). Le déficit cumulé projeté au terme de l'exercice 2011 serait de 20'250 F.

La Ville met gratuitement à disposition d'Archipel la Salle communale de Plainpalais durant la durée du festival. La valeur de cette mise à disposition doit figurer dans les comptes d'Archipel. Elle figure sur le contrat établi par la GIM.

Atteint

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement (mise à disposition de locaux, de matériel divers, d'emplacements d'affichage, etc.) est indiquée par les collectivités publiques à Archipel et doit figurer dans ses comptes.(art. 16).

La valeur des subventions en nature figure dans les comptes d'Archipel.

A l'échéance de la convention, Archipel conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué aux deux collectivités publiques. Archipel assume également ses éventuelles pertes reportées (art. 19).

A vérifier au terme de l'exercice 2011.

Le cumul des résultats 2008, 2009, 2010 et 2011 (prévisionnel) est de 7'482 F. Selon le résultat prévisionnel 2011, le découvert au bilan ne sera pas encore totalement résorbé.

2.4. Réalisation des objectifs d'Archipel

Entre 2008 et 2011, Archipel a programmé 75 événements publics : 44 concerts, 14 spectacles, 13 installations, 4 conférences lors desquels ont été jouées 219 œuvres de 175 auteurs par 294 interprètes, ensembles et solistes. Parmi ces œuvres, 104 étaient des créations mondiales ou des premières suisses.

Les auteurs étaient originaires de 38 pays : Allemagne, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo-Brazzaville, Corée du Sud, Espagne, Etats-Unis, France, Grèce, Hongrie, Israël, Italie, Japon, Liban, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Palestine, Pays-Bas, Pérou, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Salvador, Serbie, Suisse, Suède, Sénégal, Tchéquie, Turquie.

Parmi ces auteurs, 47 avaient 35 ans ou moins au moment du festival, 42 sont suisses.

2.4.1. Faire connaître les musiques d'aujourd'hui

L'une des missions d'un festival de musique contemporaine est de proposer une relecture ouverte et critique de notre passé immédiat. La musique contemporaine se divise en deux répertoires : les « classiques contemporains » (traités dans ce chapitre) et les « œuvres nouvelles » (traitées au chapitre 2.4.2). La présentation des premiers éclaire la découverte des seconds.

Lors des éditions 2008 à 2011, Archipel a fait un effort tout particulier envers certaines grandes figures de la musique des années 60 à 80. Rétrospective Stockhausen en 2008, peu de temps après son décès. Portrait d'un pionnier inventant la transformation électronique en temps réel, la musique conceptuelle, mis en perspective par les œuvres sérielles de Boulez, Barraqué, Eloy, ou néo-tonales de Terry Riley. En 2009, un portrait de Luc Ferrari retrace la figure protéiforme de ce créateur inclassable. En 2010, il y a eu un hommage à Klaus Huber et une rétrospective de la musique acousmatique des années 70. En 2011, Archipel a rendu hommage à Xenakis pour les 10 ans de sa disparition.

Oeuvres contemporaines « classiques » (période 1945-1985, et avant) jouées entre 2008 et 2011

G. Aperghis :	Le corps à corps (1982)
J. Barraqué :	Chant après chant (1966)
F. Bayle :	Jeïta (1969)
E. Brown :	Folio and 4 systems (1954)
P. Boulez :	Dialogue de l'ombre double (1985)
	Domaines (1968)
J. Cage :	Roaratorio (1979)
	But What about the noise... (1985)
G. Crumb :	Music for a summer evening (1974)
J.C. Eloy :	Equivalences (1963)
M. Feldman :	Christian Wolff in Cambridge (1963)
	The Viola in my life I, II et III (1970)
L. Ferrari :	Les Grandes répétitions « Déserts » de Varèse (1965)
	Hétérozygote (1964)
	Presque rien (1970)
	Presque rien n°2 (1977)
	Tautologos III (1969)
J.P. Guézec :	Architectures Colorées (1964)

K. Huber :	Transpositio as infinitum (1976)
H. Holliger :	Trema (1983)
C. Ives :	The unanswered question (1908)
M. Kowalski :	Pierrot lunaire (1914)
H. Lachenmann :	Gran Torso (1972)
J. Lejeune :	L'Invitation au voyage (1983)
G. Ligeti :	Melodien (1971)
T. Murail :	Treize couleurs du soleil couchant (1978)
L. Nono :	Frangente-Stille, an Diotima (1980)
	Polifonica-monodica-ritmica (1951)
B. Parmegiani :	Dedans-dehors (1977)
S. Reich :	Clapping Music (1972)
	Music for pieces of wood (1973)
T. Riley :	In C (1964)
G. Scelsi :	Okanagon (1968)
D. Schnebel :	Maulwerke (1970)
A. Schoenberg :	Pierrot lunaire (1912)
S. Sciarrino :	Introduzione all'oscuro (1981)
	Tre notturni brillanti (1975)
KH Stockhausen :	Aus den Sieben Tagen (1968)
	Mantra (1970)
	Mikrophonie I (1964)
	Spiral (1968)
	Stimmung (1968)
J. Tenney :	Koan (1971)
E. Varèse :	Octandre (1923)
J. Wyttenbach :	Trois chansons violées (1979)
I. Xenakis :	Dmaathen (1976)
	Kottos (1977)
	Mists (1981)
	Nomos Alpha (1966)
	Pléiades (1979)
	Psappha (1976)
C. Zanési :	Stop l'horizon (1983)

2.4.2. Susciter la création musicale

Les commandes d'Archipel, créations mondiales ou premières suisses, permettent de juger de la vigueur de l'engagement du festival envers les jeunes créateurs d'ici et du monde entier. La liste des créations d'Archipel 2008-2011 doit se lire selon plusieurs critères : nombre de créations, nature de ces créations, implication d'Archipel dans l'émergence de jeunes artistes genevois.

On constate une nette augmentation du nombre de créations annuelles par rapport à la précédente convention (87 de 2004 à 2007, 104 de 2008 à 2011, cf. liste ci-dessous). Ceci a été possible, sans augmentation notable du budget de commandes, grâce aux partenariats renouvelés chaque année avec le Centre de Musique Electronique de la Haute Ecole de Musique de Genève (CMÉ), les ensembles Contrechamps et Vortex, les Hautes Ecoles de Genève et Lausanne, le Théâtre du Grütli, et, en France, avec Musiques Inventives d'Annecy (MIA), la Muse en Circuit et la Fondation Royaumont.

Il y a également une très grande diversité des genres représentés dans ces commandes : on y trouve des œuvres orchestrales, de chambre, solistes, de la musique électroacoustique, des

pièces radiophoniques, des installations sonores et/ou plastiques, des spectacles de danse, du théâtre musical, des performances, des ciné-concerts (cf. liste ci-dessous).

Enfin, au cours de cette période, Archipel a présenté quelques spectacles importants en tournée de création européenne : l'opéra de Singier/Gautier à Forum Meyrin, le spectacle vidéo-musical de Jarrell/Matalon/Cendo/Pachini à Bonlieu-Annecy, le ciné-concert Grätzer/Keaton au Victoria Hall.

Enfin, de nombreux artistes suisses ou résidents genevois (42) ont eu une œuvre créée à Archipel.

Saison 2011			
Créations mondiales			
	Titre	Genre	Commande partenariat
1.	DinahBird/Bouissou: Topographies nocturnes	radiophonie	Muse en Circuit
2.	Boothroyd: All in time	radiophonie	Muse en Circuit
3.	Carmona: Nebula VII bis	chambre	Vortex
4.	Demierre: Flash-Songs	spectacle	ProHelvetia Fanfareduloup
5.	Farías: L'obscur	soliste	CMÉ
6.	Giménez-Comas: Quadre	électroacoustique	CMÉ
7.	Hudry: Passeggiata	installation sonore	Royaumont
8.	Jordan: Performance	chambre	Espace musical
9.	Krouchi aka Drfloy: Couvre-feux	radiophonie	Muse en Circuit
10.	Lieberherr: Passerelle	électroacoustique	HEMGe
11.	Marussich/Corrales: L'Arbre aux clous	performance spectacle	Grütli
12.	Seo: Tcheondojae	électroacoustique	CMÉ
13.	Tara: Argile	chambre	Espace musical
14.	Vallejos: Sans titre n°5	électroacoustique	CMÉ
15.	Yokoi: Voiceless letters	orchestre	HEMGe
Créations suisses			
16.	Arroyo: El jardin de senderos que se bifurcan	chambre	Vortex
17.	Cage/Sarkis: À Cage Roaratorio	Installation sonore et plastique	MAMCO
18.	Carter: Tre duetti	chambre	Swiss chambers
19.	Cendo: Introduction aux ténèbres	orchestre	EOC
20.	D'Adamo/Bolognini: Galiléo	Installation sonore et plastique	
21.	D'Adamo: Nuits - Cassation	orchestre	Royaumont
22.	Dusapin: Quad	orchestre	HEMU
23.	Fagin: Filamentos	électroacoustique	CMÉ
24.	Fagin: Physiological Mechanics Fantasy	électroacoustique	CMÉ
25.	Furrer: ...ferner gesang...	chambre	Swiss chambers
26.	Ghisi: iCi	électroacoustique	Royaumont
27.	Harvey: Speakings	orchestre	Contrechamps Ircam
28.	Kanach: Exposition Xenakis	exposition	CDMC
29.	Parra: L'Aube assaillie	soliste	
30.	Romitelli: Professor bad trip: lesson III	orchestre	EOC

31.	Saladrigues: Contour	électroacoustique	CMÉ
32.	Gautier/Singier/Boivin: Chat perché	Opéra	Forum Meyrin
33.	Ubal dini: Impasse	électroacoustique	HEMGe
Saison 2010			
Créations mondiales			
34.	Bedrossian: Edges	chambre	Concours de Genève
35.	Ciceri: Tra le due Terre	chambre	Archipel + Vortex
36.	Cimmino: Résonances de réminiscences	électroacoustique	CMÉ
37.	Elipe: Étude électronique	électroacoustique	CMÉ
38.	Farías: Aero-Hum	électroacoustique	CMÉ
39.	Harsch/Gravat/Schnebel: Ouvrages de gueule	spectacle danse/théâtre	Grütli
40.	Julier/Lavorel/Wohnlich: Le Hall	Installation sonore	
41.	Kojima: Le Chant des fées 2	soliste	HEMGe
42.	Murail: Treize couleurs du soleil couchant	orchestre	HEMGe
43.	Paradis: Genève 360°	électroacoustique	MIA
44.	Roth: Verinnerung	chambre	ens. Mondrian
45.	Stauder: gris 257	chambre	ens. Mondrian
46.	Ubal dini: Jaisalmer	électroacoustique	CMÉ
47.	Zinsstag: Bing	orchestre	SSMC
Créations suisses			
48.	Cendo/Pachini: Charge	Spectacle vidéo/musique	GRAME
49.	Grätzer/Keaton: Sherlock Jr.	Ciné-concert	Ville de Genève
50.	Grätzer/Browning: The Mystery of the Leaping Fish	Ciné-concert	Ville de Genève
51.	Hurel: Interstices	chambre	Concours de Genève
52.	Jarrell/Pachini: Staub (Assonance IIIb)	Spectacle vidéo/musique	GRAME
53.	Kowalski/Schöllhorn: Poèmes d'après le «Pierrot lunaire» d'Albert Giraud	chambre	TM+
54.	Markéas: Trois voyages	chambre	TM+
55.	Matalon/Pachini: Tunneling	Spectacle vidéo/musique	GRAME
56.	Rihm: Schrift-um-Schrift	chambre	Makrokosmos
57.	Trollet: L'Arbre aux corneilles	électroacoustique	CMÉ
58.	Zea: Orejas de mosca	Installation sonore	Royaumont
Saison 2009			
Créations mondiales			
59.	Bedrossian: La Conspiration du silence	orchestre	Contrechamps
60.	Bianchi: Ouest profond	radiophonie	Muse en Circuit
61.	Blinkhorn: in situ bacía	radiophonie	Muse en Circuit
62.	Carcano: Compressed Cry Chronicles	Spectacle « rock »	Bonlieu
63.	eRikm/Ensemble Laborintus: Austral	Spectacle vidéo/musique	Laborintus
64.	Fernández: M-Brana	chambre	Vortex
65.	Foofwa d'Imobilité/Barras/Jordan/Sordet:	spectacle danse	AMEG

	Chore		
66.	Garcia Vitoria: Microscopi 1: Malson	électroacoustique	CMÉ
67.	Gjertsen: Pastorale	chambre	Archipel + Vortex
68.	Hong: Black Arrow	Soliste	Concours de Genève
69.	Huguet: Le Puits de la joie	chambre	Vortex
70.	Laubeuf: Les Pérégrinations de Tokyo	radiophonie	Muse en Circuit
71.	Marussich/Zea: Bleu remix	Performance spectacle	Grütli
72.	Pelzel: Chant fractal	chambre	Archipel + Vortex
73.	Reiter: Tourette	soliste	Concours de Genève
74.	Schafer: Ashes in the air II	soliste	Concours de Genève
75.	Zea: Bouffée délirante	soliste	Concours de Genève
Créations suisses			
76.	Kourliandski: Contra-relief	orchestre	Contrechamps
77.	Morales: Acerca de la infinita nostalgia que provoca ese sentimiento de involuntaria ciclicidad	électroacoustique	Vortex
78.	Ohara: Travessia	électroacoustique	MIA
79.	Pahg: Au fil du temps	Installation sonore	Royaumont
80.	Pesson: Bitume	chambre	Festival d'Automne à Paris
81.	Rosenberger: Room V	Installation sonore interactive	GMEM
Saison 2008			
Créations mondiales			
82.	Alessandrini: Funeral Sentences	chambre	Archipel
83.	Corrales: Re	chambre	vortex
84.	Dayer: Ceneri	chambre	Archipel + Aleph
85.	Dayer: L'Esprit de la montagne	chambre	CPM
86.	Gaudibert: Sur la route du soleil levant	orchestre	CPM
87.	Ghisi: Verso Snàm-dà-én	chambre	Archipel
88.	Schlaepfer: Variantes sur les Lamentations de Jérémie	orchestre	CPM
89.	Schuler: Les Fraudeurs	spectacle théâtre musical	Grütli
Créations suisses			
90.	Agostini: Musica per chioistro	Installation sonore	Royaumont
91.	Bailly-Basin/Favory: Je dormirai jusqu'à la fin du monde (Muse endormie [remake])	Vidéo	MIA
92.	Bongcam: Sistro	soliste	Vortex
93.	Castañós/Ouamba: Atravesar	Spectacle danse	Royaumont
94.	Combiér/Thierry: Vies silencieuses □	Spectacle musique / performance picturale	Royaumont

95.	Dayer: D'un Amour lancé	chambre	CPM
96.	Fabre: Les Souliers	Installation plastique sonore	
97.	Furrer: Fragmentos de un libro Futuro	chambre	Aleph
98.	Guigny/Riley: Play in C	Installation sonore interactive	Grütli
99.	Lupone: Gran Cassa, canto della materia	soliste	CIP
100.	Mihaylov: Flash-back	électroacoustique	Vortex
101.	Nordin: Calm like a bomb	soliste	
102.	Nordin/Jung: Guido	Spectacle danse	Royaumont
103.	Smolka: Huit pièces	chambre	Aleph
104.	Velickovic/Dreux: Privato	Spectacle danse	Royaumont

Artistes de 35 ans ou moins au moment du concert :

1. Ruben Abrahamyan - (Arménie 1981)
2. Elizabeth Adams - (Etats-Unis 1979)
3. Andrea Agostini - (Italie 1975)
4. Juan Arroyo - (Pérou 1981)
5. Éric Bongcam - (Colombie 1979)
6. Sarah Boothroyd - (Canada 1978)
7. Daniele Bravi - (Italie 1974)
8. Joshua Bucchi - (France 1982)
9. Alejandro Castaños - (Mexique 1978)
10. Raphaël Cendo - (France 1975)
11. Carlo Ciceri - (Italie/Suisse 1980)
12. Lucinda Cimmino - (France 1981)
13. Damien Dreux - (France 1975)
14. Javier Elipe - (Espagne 1980)
15. Lucas Fagin - (Argentine 1980)
16. Miguel Farías - (Chili 1983)
17. Marc Garcia Vitoria - (Espagne 1985)
18. Daniele Ghisi - (Italie 1984)
19. Núria Giménez-Comas - (Espagne 1980)
20. Ruben Sverre Gjertsen - (Norvège 1977)
21. David Hudry - (France 1978)
22. Francisco Huguet - (Salvador/Suisse 1976)
23. Martin Jaggi - (Suisse 1978)
24. Pauline Julier - (Suisse 1981)
25. Young-Doo Jung - (Corée du Sud 1974)
26. Riyo Kojima - (Japon 1979)
27. Xavier Lavorel - (Suisse 1981)
28. Christopher Lieberherr - (Suisse 1992)
29. Adam Maor - (Israël 1983)
30. Nikolay Mihaylov - (Bulgarie 1975)
31. Hugo Morales - (Mexique/Pays-Bas 1979)
32. Andréya Ouamba - (Congo-Brazzaville/Sénégal 1975)
33. Sun-Young Pahg - (Corée du Sud 1974)
34. Hèctor Parra - (Espagne 1976)
35. Michael Pelzel - (Suisse 1978)
36. Eva Reiter - (Autriche 1976)
37. Michel Roth - (Suisse 1976)
38. Sua Seo - (Corée du Sud 1977)
39. Antonin Servièrre - (France 1977)
40. Andréas Stauder - (Suisse 1977)
41. Johann Treichel - (Suisse 1989)

42. Vincent Trollet - (France 1978)
43. Blaise Ubaldini - (France 1979)
44. Fredy Vallejos - (Colombie 1978)
45. Jasna Velickovic - (Serbie 1974)
46. Yumiko Yokoi - (Japon 1980)
47. Daniel Zea - (Colombie/Suisse 1976)

Artistes suisses (ou résidents suisses) :

1. Wanja Aloe - (Suisse 1969)
2. Luigi Archetti - (Italie/Suisse 1955)
3. Vincent Barras - (Suisse 1956)
4. Gary Berger - (Suisse/Allemagne 1967)
5. Maya Bösch - (Suisse 1973)
6. Carlo Ciceri - (Italie/Suisse 1980)
7. Jean Daetwyler - (Suisse 1907-1994)
8. Xavier Dayer - (Suisse 1972)
9. Jacques Demierre - (Suisse 1954)
10. Foofwa d'Imobilité - (Suisse 1969)
11. Beat Furrer - (Suisse/Autriche 1954)
12. Eric Gaudibert - (Suisse 1936)
13. Caroline Gautier - (Suisse)
14. Pascal Gravat - (Suisse/France 1956)
15. Prisca Harsch - (Suisse 1969)
16. Heinz Holliger - (Suisse 1939)
17. Klaus Huber - (Suisse 1924)
18. Francisco Huguet - (Salvador/Suisse 1976)
19. Martin Jaggi - (Suisse 1978)
20. Michael Jarrell - (Suisse 1958)
21. Claude Jordan - (Suisse 1954)
22. Pauline Julier - (Suisse 1981)
23. Xavier Lavorel - (Suisse 1981)
24. Junghae Lee - (Corée du Sud/Suisse 1964)
25. Christopher Lieberherr - (Suisse 1992)
26. Yann Marussich - (Suisse 1966)
27. Marcelo Ohara - (Brésil/Suisse 1969)
28. Michael Pelzel - (Suisse 1978)
29. Edna Politi - (Suisse/Liban 1958)
30. Katharina Rosenberger - (Suisse 1971)
31. Michel Roth - (Suisse 1976)
32. Dominique Schafer - (Suisse 1967)
33. Jean-Claude Schlaepfer - (Suisse 1961)
34. Denis Schuler - (Suisse 1970)
35. Nicolas Sordet - (Suisse 1958)
36. Andréas Stauder - (Suisse 1977)
37. Dragos Tara - (Roumanie/Suisse 1976)
38. Johann Treichel - (Suisse 1989)
39. Francine Wohnlich - (Suisse 1971)
40. Jürg Wyttenbach - (Suisse 1935)
41. Daniel Zea - (Colombie/Suisse 1976)
42. Gérard Zinsstag - (Suisse 1941).

Médiation

Un effort très important a été entrepris à partir de 2008 en direction des nouveaux publics, notamment des enfants et des étudiants. Ces actions ont pris plusieurs formes, depuis la

simple venues de classes primaires à un spectacle (en 2011, 650 enfants ont assisté à la première de *Chat Perché*, l'opéra de Singier/Gautier à Forum Meyrin) jusqu'à des projets poursuivis sur une longue durée, en collaboration avec les professeurs, et lors desquels les enfants sont amenés à composer un spectacle et jouer de la musique (*In C* en 2008, *iPlay* avec Espace Musical en 2011).

Des visites des installations sonores, des rencontres avec les artistes, des conférences spécifiques sur les œuvres programmées, l'ouverture des générales aux collégiens et lycéens ont également été systématiquement proposées aux élèves des collèges et lycées, aux étudiants en art et en musique. Les partenaires d'Archipel ont été principalement : HEM Genève, HEMU, HEAD, Activités Culturelles de l'UNI, Espace musical, CPM, écoles, collèges et universités du Canton et de France voisine.

Globalement, Archipel a accueilli 80 enfants et étudiants en 2008, 130 en 2009, 185 en 2010, 1167 en 2011 (dont les 650 de *Chat Perché*).

Enfin, en direction du public généraliste, une rapide présentation des enjeux musicaux de chaque concert est systématiquement proposée en prélude à la musique.

3. Conclusion et perspectives

Globalement, Archipel a fait la preuve les cinq dernières années d'une grande rigueur budgétaire, d'une capacité à maintenir un haut niveau d'exigence artistique, à se renouveler et à accroître son public ainsi que sa visibilité locale et internationale.

Sur le plan financier, l'objectif visant à retrouver un bilan équilibré ne sera vraisemblablement pas atteint au terme de la période. Toutefois, il y a lieu de saluer les efforts réalisés et qui ont porté leurs fruits en 2008, 2009 et 2010, puisque les comptes ont clôturé trois années de suite avec un résultat positif.

Le festival a retrouvé un public, principalement les deux dernières années (+25% en 2009, +24% en 2010). Il a multiplié les partenariats, tant avec des institutions culturelles genevoises, régionales qu'internationales (cf. annexe 3). Sa visibilité a été boostée par un site internet très complet et aisément navigable, dont la fréquentation croît d'environ 50% chaque année, et par une couverture radiophonique et presse très importante.

Afin de poursuivre leur collaboration, la Ville, l'Etat de Genève et Archipel ont décidé de signer une nouvelle convention de subventionnement pour les années 2012 à 2015. Accompagnée d'une augmentation des subventions de la Ville et de l'Etat de Genève, cette convention contiendra de nouveaux objectifs d'Archipel en vue de consolider le festival, comme la création d'un site Internet d'archives, la diversification des formes de spectacles et le brassage des publics.

4. Annexes

Annexe 1 : Tableau de bord

Valeurs cibles (2007)	2008	2009	2010	2011
-----------------------	------	------	------	------

Indicateurs généraux

Personnel administratif & Organisation (communication, billetterie, bar & cuisine...)	Postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	1,5	1.5	1.5	1.5	1.7
	Personnes fixes	3	2	3	3	3
	Personnes temporaires	0	2	8	9	8
Personnel technique	Personnes fixes	1	1	1	1	1
	Personnes temporaires	31	25	22	18	16

Indicateurs d'activité

Concerts	Concerts	19	19	18	13	15
	Performances & Spectacles	3	3	4	3	2
Installations sonores		5	4	2	2	2
Durée du Festival	Nombre de jours	(nouvel indicateur)	10	9	10	11
Auditeurs	Concerts	2450	1666	1668	2096	2940
	Installations sonores & Salon d'écoute	800	162	380	452	895
	Autres (abonnés Contrechamps, colloque)	290	160	290	626	180
	Total	3540	1988	2338	3174	4015
Collaborations avec d'autres acteurs culturels		12	12	21	16	31

Billetterie

Billets plein tarif		378	444	754	664	162
Billets tarif réduit	Etudiants, 20ans/20francs, AVS, chômeurs	629	255	525	182	159
Abonnements		36	26	14	16	14
Invitations		359	525	423	658	441
Billetteries partenaires		NR	NR	350	1462	2096
Entrées gratuites (estimation)		800	339	400	300	1150

Valeurs cibles (2007)	2008	2009	2010	2011
-----------------------	------	------	------	------

Indicateurs financiers

Charges de production	Charges de production y compris valeur salle Plainpalais	537'275	396'506	471'792	571'406	614'896
Charges d'organisation	Frais d'organisation y compris charges de promotion, billetterie, bar et cuisine	98'221	90'423	131'214	127'478	131'292
Frais généraux du Festival	Frais généraux, y compris charges de personnel administratif	173'089	172'227	166'637	156'161	164'647
Total des charges	Total des charges y compris subventions en nature + amortissements	808'585	659'156	769'643	855'045	910'835
Subventions des collectivités publiques	Subventions Etat + subventions Ville y compris subventions en nature	448'925	342'869	375'366	362'606	385'500
	Subventions Etat + subventions Ville hors subventions en nature	325'000	325'000	325'000	333'200	333'200
Autres financeurs réguliers	Loterie romande, Pro Helvetia, etc.	75'000	80'000	85'000	80'000	88'000
Recettes Festival	Billetterie, ventes et produits divers	48'491	35'836	43'802	28'145	49'000
Droits radios		10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Produits de coproductions		92'357	113'119	176'961	310'825	256'739
Autres sources de financement	Autres apports publics et privés (fondations, institutions, dons, etc.)	123'996	83'398	80'511	74'634	133'600
Total des produits	Total des produits y compris subventions en nature	798'769	665'580	771'640	866'210	897'981
Résultat		-9'816	6'424	1'997	11'164	-12'853
Solde reporté	Solde de l'exercice précédent	-17'916	-27'732	-21'308	-19'311	-8'147
Solde de l'exercice		-27'732	-21'308	-19'311	-8'147	-21'000

Ratios

Part d'autofinancement	Recettes Festival / total des produits	4%	7%	7%	4%	7%
	Recettes Festival + autres financeurs réguliers + coproductions + droits radios + autres sources de financement / total des produits	44%	48%	51%	58%	60%
Part de financement public	Subventions Ville+Etat y compris subv. en nature / total des produits	56%	52%	49%	42%	43%
	Subventions Ville+Etat hors subv. en nature / total des produits	41%	49%	42%	38%	37%
Part des frais généraux	Frais généraux y compris charges de personnel administratif / total des charges	21%	26%	22%	18%	18%
Part des charges de personnel	Charges de personnel / total des charges	33%	37%	37%	29%	32%
Part des charges de production	Charges de production y compris valeur salle Plainpalais / total des charges	67%	60%	61%	67%	68%

objectifs	2008	2009	2010	2011
-----------	------	------	------	------

Indicateurs concernant l'objectif 1 :

Suivre l'évolution de la création: émergence de nouveaux talents et mondialisation

Nouveaux talents, nouvelles œuvres	Nombre de créations et premières suisses	15 - 30	23	23	25	33
Caractère international du festival	Nombre de nationalités représentées parmi les compositeurs	10 - 20	15	22	18	19
Collaborations et partenariats	Nombre de partenaires locaux et régionaux impliqués dans le festival	8 - 10	13	15	16	17
	Nombre de partenaires internationaux impliqués dans le festival	5 - 10	8	10	5	5

Indicateurs concernant l'objectif 2 :

Suivre l'émergence de nouvelles formes associant la musique aux autres arts

Interdisciplinarité	Oeuvres associant la musique et la danse, le théâtre, la vidéo, les arts plastiques, etc.	3 - 8	10	8	7	5
----------------------------	---	-------	----	---	---	---

Indicateurs concernant l'objectif 3 :

Proposer une relecture des œuvres de notre passé récent (1950-1980)

Relecture du répertoire contemporain	Nombre d'œuvres classiques contemporaines	15 - 30	26	21	18	12
Diffusion du répertoire contemporain	Collaborations avec des ensembles non exclusivement spécialisés en musique contemporaine	0 - 2	4	4	2	2

Indicateurs pédagogiques :

Projets pour l'école primaire	Nb de projets	1 - 2	1	1	0	2
	Nb d'élèves concernés	100 - 400	120	80	0	700
Projets avec les HEM	Nb de projets	1 - 2	2 / 1(cpm)	1	8	5
	Nb d'élèves concernés	20 - 100	80 / 120	20	80	100

Médiation:

Recherche et sensibilisation de nouveaux publics	Nb d'actions	0	1	6	4	8
	Nb de personnes concernées	0	80	130	185	1167

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

CHARGES ARCHIPEL	2007				2008				2009			
	Réalisé	Budget	Plan Financier		Réalisé	Budget	Plan Financier		Réalisé	Budget	Plan Financier	
FRAIS DE PRODUCTION												
Cachets et charges sociales artistes	36'132	91'458	137'000	51'300	132'691	96'050	45'000					
Frais artistiques (achats spectacles, commandes, droits, voyages, hébergement, per diems, frais et charges de coproduction, coproductions en nature)	254'035	167'363	163'760	206'000	157'304	168'000	194'000					
Salaires et charges sociales techniques et transports	94'057	81'385	72'240	91'900	86'540	93'790	95'000					
Frais techniques (matériel & frais techniques, frais d'installation & transports, locations instruments, assurances festival)	29'756	36'731	41'307	34'600	63'374	43'500	35'500					
Locations salles	123'295	19'569	100'000	23'200	31'883	110'000	4'925					
Sous-total	537'275	396'506	514'307	407'000	471'792	511'340	374'425					
FRAIS D'ORGANISATION												
Salaires et charges sociales communication-médiation & presse	18'442	21'246	24'422	22'550	35'900	22'500	22'500					
Frais de communication (conception & réalisation, diffusion, décoration & signalétique, partenariats presse & radio)	56'733	57'853	59'989	57'850	57'820	59'300	59'300					
Salaires et charges sociales médiation (dans comm dès 2009)					0	6'000	6'000					
Frais médiation & Médiathèque		500	3'500		500	4'000	4'000					
Salaires et charges sociales billetterie & accueil	3'231	5'131	8'330	5'350	3'399	5'200	5'200					
Frais de billetterie	308	429	559	430	114	300	300					
Salaires et charges sociales bar & cuisine	0	0	0	0	17'197	3'000	3'000					
Frais de bar & cuisine	11'748	2'449	2'000	2'560	13'690	3'000	3'000					
Salaires et charges sociales divers	5'278	0	6'660	2'240	0	4'000	4'000					
Divers (assurances festival, frais divers, autorisation, repas équipe...)	2'481	2'815	2'940	3'600	2'594	4'600	4'600					
Sous-total	98'221	90'423	108'400	94'580	131'214	111'900	111'900					
FRAIS GENERAUX												
Salaires et charges administratifs	143'051	146'355	135'000	143'500	144'148	144'100	144'000					
Frais de fonctionnement (frais bureau, CCP, Internet, loyers, informatique, investissements, assurance RC)	23'277	17'795	33'093	24'000	17'157	27'500	27'500					
Frais administratifs divers (abonnements, honoraires, formation, déplacements, divers)	6'761	8'077	9'300	3'600	5'332	5'500	5'500					
Sous-total	173'089	172'227	177'393	171'100	166'637	177'100	177'000					
TOTAL CHARGES	808'585	659'156	800'100	672'680	769'643	800'340	663'325					
RECETTES ARCHIPEL												
RECETTES PROPRES												
Recettes entrées	28'523	20'416	26'500	20'430	16'023	27'000	26'000					
Produits de partenariats	15'952	11'836	11'000	11'500	15'760	12'000	12'000					
Droits radio	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000					
Produits bar, cotisations, finances et intérêts, produits divers	4'016	3'942	4'500	5'530	12'019	9'040	8'000					
Sous-total	58'491	46'194	52'000	47'460	53'802	58'040	56'000					
SUBVENTIONS												
Ville de Genève	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000	265'000					
Ville de Genève en nature *	123'925	17'869	100'000	21'500	50'366	104'300	0					
Etat de Genève	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000					
Loterie romande	60'000	60'000	60'000	60'000	70'000	60'000	60'000					
Pro Helvetia / Office Fédéral de la Culture	15'000	20'000	15'000	20'000	15'000	20'000	15'000					
Autres subventions (SUISA, SACEM, Migros %, Leenaards, Nicati de Luze, ASM, CRFG, SIG Mécénat, Stanley-Johnson, Nestlé...)	123'996	83'398	119'000	83'400	80'511	112'500	90'000					
Sous-total	647'921	506'267	619'000	509'900	540'877	621'800	490'000					
COPRODUCTIONS (y compris en nature)												
Coproductions estimées	90'000	96'000	100'000	100'000	135'000	105'000	105'000					
Produits de coproductions divers	2'357	17'119	25'000	8'100	26'961	10'000	10'000					
Coproductions en nature (pr)	0	0	4'100	5'200	15'000	5'500	5'000					
Sous-total	92'357	113'119	129'100	113'300	176'961	120'500	120'000					
TOTAL RECETTES	798'769	665'580	800'100	670'660	771'640	800'340	666'000					
RESULTAT	-9'816	6'424	0	-2'020	1'997	0	2'675					
SOLDE REPORTE	-27'732	-21'308			-19'311							

Rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2008-2011 du Festival Archipel

CHARGES ARCHIPEL	2010			2011		
	Réalisé	Budget	Plan Financier	Réalisé au 6 juin 2011	Budget	Plan Financier
FRAIS DE PRODUCTION						
Cachets et charges sociales artistes	108'884	130'000	47'000	149'251	175'500	48'000
Frais artistiques (achats spectacles, commandes, droits, voyages, hébergement, per diems, frais et charges de coproduction, coproductions en nature)	314'219	176'300	196'000	293'190	308'000	199'000
Salaires et charges sociales techniques et transports	67'132	85'650	95'500	92'255	73'100	96'000
Frais techniques (matériel & frais techniques, frais d'installation & transports, locations instruments, assurances festival)	48'679	52'500	35'800	49'609	48'800	36'000
Locations salles	29'140	33'000	6'000	30'590	31'000	6'000
Sous-total	568'054	477'450	380'300	614'895	636'400	385'000
FRAIS D'ORGANISATION						
Salaires et charges sociales communication-médiation & presse	31'305	36'400	23'000	37'849	37'500	23'500
Frais de communication (conception & réalisation, diffusion, décoration & signalétique, partenariats presse & radio)	60'083	61'050	60'000	56'960	63'300	60'500
Salaires et charges sociales médiation (dans comm dès 2009)	0	0	6'100	0	0	6'200
Frais médiation & Médiathèque	0	3'000	4'100	0	2'000	4'200
Salaires et charges sociales billetterie & accueil	3'891	4'000	5'300	4'201	4'500	5'400
Frais de billetterie	64	250	310	93	200	320
Salaires et charges sociales bar & cuisine	15'179	16'950	3'100	12'643	16'000	3'200
Frais de bar & cuisine	11'461	13'000	3'200	10'575	11'000	3'400
Salaires et charges sociales divers	3'780	11'300	4'000	6'406	8'000	4'000
Divers (assurances festival, frais divers, autorisation, repas équipe...)	1'971	3'500	4'700	2'565	3'000	4'800
Sous-total	127'734	149'450	113'810	131'292	145'500	115'520
FRAIS GENERAUX						
Salaires et charges administratifs	141'984	145'600	144'500	140'547	141'800	145'000
Frais de fonctionnement (frais bureau, CCP, Internet, loyers, informatique, investissements, assurance RC)	18'229	23'300	28'000	20'800	24'300	28'500
Frais administratifs divers (abonnements, honoraires, formation, déplacements, divers)	3'087	4'700	6'000	3'300	4'700	6'500
Sous-total	163'300	173'600	178'500	164'647	170'800	180'000
TOTAL CHARGES	859'088	800'500	672'610	910'834	952'700	680'520

RECETTES ARCHIPEL	2010			2011		
	Réalisé au 2 mars 2011	Budget	Plan Financier	Réalisé au 6 juin 2011	Budget	Plan Financier
RECETTES PROPRES						
Recettes entrées	9'962	19'000	28'000	25'469	30'000	30'000
Produits de partenariats	10'760	11'800	12'000	10'800	10'000	12'000
Droits radio	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000
Produits bar, cotisations, finances et intérêts, produits divers	12'357	14'300	8'200	8'948	9'000	8'500
Sous-total	43'079	55'100	58'200	55'217	59'000	60'500
SUBVENTIONS						
Ville de Genève	273'200	265'000	265'000	274'700	273'200	265'000
Ville de Genève en nature *	29'406	51'600	0	37'726	52'300	0
Etat de Genève	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000	60'000
Loterie romande	70'000	70'000	60'000	80'000	70'000	60'000
Pro Helvetia / Office Fédéral de la Culture	10'000	20'000	15'000	8'000	15'000	15'000
Autres subventions (SUISA, SACEM, Migros %, Leenaards, Nicati de Luze, ASM, CRFG, SIG Mécénat, Stanley-Johnson, Nestlé...)	74'634	119'500	100'000	125'600	142'500	100'000
Sous-total	517'240	586'100	500'000	586'026	613'000	500'000
COPRODUCTIONS (y compris en nature)						
Coproductions estimées	40000	139'300	110'000	188903	93'000	115'000
Produits de coproductions divers	265283	15'000	10'000	55835	183'200	10'000
Coproductions en nature (pr)	5400	5'000	5'000	12000	4'500	5'000
Sous-total	310'683	159'300	125'000	256'738	280'700	130'000
TOTAL RECETTES	871'002	800'500	683'200	897'981	952'700	690'500
RESULTAT	11'914	0	10'590	-12'853	0	9'980
	-7'397			-20'250		

NB : Subventions 2011 Ville de Genève : 273'200 F + Fête de la Musique 1'500 F = 274'700 F

Annexe 3 : Liste des partenariats

2008

SOUTIENS

Comité Régional Franco-Genevois
Ernst Göhner Stiftung
Fondation Leenaards
Fondation Nicati de Luze
Fondation Stanley-Johnson
Fondation SUISA
Loterie Romande
Migros Pourcent Culturel
ProHelvetia
SACEM

PARTENARIATS

Artenîle
Mouvement, l'indisciplinaire des arts vivants
Radio Suisse Romande - Espace 2
20 ans 20 francs
Chéquier culture

COPRODUCTIONS

AMEG - Association pour la Musique Électroacoustique - Genève
Centre International de Percussion
Conservatoire Populaire de Musique
Ensemble Contrechamps
Ensemble vocal Séquence
Ensemble Vortex
Haute École de Musique de Genève
Haute École de Musique de Lausanne
Centro Ricerche Musicali
Musiques Inventives d'Annecy
Tribune des jeunes musiciens - RSR-Espace 2
Voix Nouvelles - Fondation Royaumont
Théâtre du Grütli
Groupe de Musique Électroacoustique de Marseille, Centre national de création musicale

2009

SOUTIENS

Comité Régional Franco-Genevois
Ernst Göhner Stiftung
Fondation Artephila
Fondation Leenaards
Fondation Nestlé pour l'art
Fondation Nicati de Luze
Fondation Suisa
Loterie Romande
Migros Pourcent Culturel
Office National de la Diffusion Artistique

ProHelvetia
Sacem
SIG Mécénat

PARTENARIATS

Deutschlandradio Kultur
DIP - Les arts et l'enfant
Dissonanz
Hôtel Fassbind
La Culture avec la copie privée
Mouvement, l'indisciplinaire des arts vivants
MusikText
Radio Suisse Romande - Espace 2
Schweizer musik
Université de Genève - Activités culturelles
20 ans 20 francs
Chéquier culture

COPRODUCTIONS

AMEG - Association pour la Musique Électroacoustique - Genève
Basel Sinfonietta
Bonlieu - Scène nationale à Annecy
Centre International de Percussion
Concours de Genève
Ensemble Ars Nova
Ensemble Contrechamps
Ensemble vocal Séquence
Ensemble Vortex
Fondation Royaumont
Groupe de Musique Électroacoustique de Marseille, Centre national de création musicale
Haute École de Musique de Lausanne
La Muse en Circuit, Centre national de création musicale
Musiques Inventives d'Annecy
Prix International de Composition Musicale Reine Marie José
Radio-France
Théâtre du Grütli

2010

SOUTIENS

Comité Régional Franco-Genevois
Fondation Artephila
Fondation Leenaards
Fondation Nicati de Luze
Loterie Romande
Migros Pourcent Culturel
ProHelvetia
Sacem
Zuger Kulturstiftung Landis&Gyr

PARTENARIATS

Le Courrier
Mouvement, l'indisciplinaire des arts vivants
Radio Suisse Romande - Espace 2
Université de Genève - Activités culturelles

20 ans 20 francs
Chéquier culture

COPRODUCTIONS

AMEG - Association pour la Musique Electroacoustique - Genève
Association Le Poulpe
Association Suisse des Musiciens
Bonlieu - Scène nationale à Annecy
Centre de Musique Electroacoustique de la Haute École de Musique de Genève
Centre des Écritures Contemporaines et Numériques
Centre International de Percussion
Césaire, Centre national de création musicale, Reims
Château Rouge, Annemasse
CIRM, Centre national de création musicale
Compagnie Quivala
Concerts du dimanche - Ville de Genève
Concours de Genève
Ensemble Contrechamps
Ensemble musikFabrik
Ensemble Musiques Nouvelles, Mons
Ensemble Namascae
Ensemble TM+
Ensemble Vortex
Festival Why Note à Dijon
Fondation Royaumont
GMEA - Centre national de création musicale
GRAME, Centre national de création musicale
Haute École de Musique de Genève
Haute École de Musique de Lausanne
La Muse en Circuit, Centre national de création musicale
L'Arsenal - Metz en scène
Le Manège, Mons
Le Quartz - Scène nationale de Brest
Musiques Inventives d'Annecy
Société Suisse de Musique Contemporaine
Théâtre du Grütli
Zürcher Hochschule der Künste

2011

SOUTIENS

Comité Régional Franco-Genevois
Ernst Göhner Stiftung
Fond Cantonal d'Art Contemporain
Fondation Artephila
Fondation Leenaards
Fondation meyrinoise pour la promotion culturelle, sportive et sociale
Fondation Nicati de Luze
Loterie Romande
Migros Pourcent Culturel
ProHelvetia
Sacem
SUISA

PARTENARIATS

20 ans 20 francs
Chéquier culture
Deutschlandradio Kultur
Dissonanz
Grand Théâtre de Genève
Le Courier
Radio Suisse Romande - Espace 2
Radio-France - France Culture
Rtbf Musiq 3
Université de Genève - Activités culturelles

COPRODUCTIONS

AMEG - Association pour la Musique Electroacoustique - Genève
ARCAL - Compagnie nationale de théâtre lyrique et musical
Artis Diffusion
Bouche d'Or - Cie Caroline Gautier
Centre de documentation de la Musique Contemporaine
Centre Henri Pousseur
Centre International de Percussion
Césaire, Centre national de création musicale, Reims
Château Rouge, Annemasse
Conservatoire Populaire de Musique
Ensemble 2e2m
Ensemble baBel
Ensemble Contrechamps
Ensemble Namascae
Ensemble Orchestral Contemporain
Ensemble Vortex
Espace Musical
Fanfareduloup Orchestra
Fondation Royaumont
Haute École de Musique de Genève
Haute École de Musique de Lausanne
Ircam
La Muse en Circuit, Centre national de création musicale
MAMCO
Musiques Inventives d'Annecy
Nouvel Ensemble Contemporain
Swiss Chambers
Théâtre du Grütli
Théâtre Forum Meyrin
Voix Nouvelles - Fondation Royaumont